



**ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE  
HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE**

**FICHE D'INSCRIPTION 2020-2021**

**Remarque : 1 ligne par élève et par instrument.** Si un élève s'inscrit pour 2 instruments, utiliser 2 lignes.

<b>Nom, prénom, date de naissance</b>	<b>Formule (voir annexe 2)</b>	<b>Instrument</b>	<b>Professeur d'instrument</b>	<b>Tarif (voir annexe 2)</b>
<b>Total année 2020-2021</b>				

**Réductions annuelles consenties par la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP) :**

Pour 2 élèves inscrits du même foyer fiscal : 10 %

Pour 3 élèves inscrits du même foyer fiscal : 20 %

Pour 4 élèves et plus inscrits du même foyer fiscal : 25 %

**Modalités de paiement :**

Le règlement des cours se fera en 3 fois, suite à la réception d'un titre exécutoire (facture) par trimestre :

- par un paiement en numéraire effectué à la caisse du comptable (Trésorerie - 1 place de l'Eglise - 57640 VIGY) ;
- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Trésor Public, à envoyer à : Trésorerie - 1 place de l'Eglise - 57640 VIGY ;
- par TIPI (lien internet figurant sur le titre exécutoire).

**Coordonnées du représentant légal de l'élève :**

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone (fixe et portable souhaités) : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (à renseigner si différente de celle du représentant légal / de l'élève) : \_\_\_\_\_

- Je joins l'annexe 1 relative aux horaires souhaités (1 document par élève).
- Je joins la/les fiche(s) « Droit à l'image » complétée(s) et signée(s).
- Je déclare avoir reçu le règlement intérieur 2020-2021.

**Date et signature de l'élève ou du représentant légal**

**1<sup>er</sup> cours le \_\_\_/\_\_\_/20\_\_**

La CCHCPP décline toute responsabilité  
en cas d'accident en dehors des activités musicales